

# Commune de Waltenheim sur Zorn

## Procès verbal du conseil municipal

SEANCE DU 07 MARS 2023

Sous la présidence de M. Jeannot KREBS, Maire

Convocation du 23 février 2023

Nombre de conseillers élus : 15

Présents : 15

Votants : 15

Membres présents : MM. HORNECKER Guy, HEPP Jean-Denis, BRANDSTETTER Albert, adjoints, Mmes MEYER Katia, GREGORUTTI Sylvie, COPPA-HERTLING Elise, MM ROECKEL Olivier, VALENTIN Vincent, JACOB Fabien, WALTER Daniel, Guillaume DUCHMANN, Alain EBER, Matthieu SCHEHRER, VOGT Marc.

### Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal (Séance du 23 novembre 2022)
3. Compte administratif 2022
4. Affectation du résultat 2022
5. Orientations budgétaires
6. Vote des subventions 2023
7. Fongibilité des crédits en M57
8. Droit de priorité parcelle VNF
9. Désignation des membres Association Foncière
10. Contrôle bouches d'incendie
11. Achat de terrain
12. Nettoyage de printemps
13. Divers

#### 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne M. Matthieu SCHEHRER comme secrétaire de séance

- Adopté à l'unanimité.

#### 2- APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2022 est *adopté à l'unanimité*.

#### 3- COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil municipal, après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil, et après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité le compte administratif 2022 de la Commune comme suit :

**Commune :**  
Fonctionnement : Excédent : 112 739.30€  
Investissement Excédent : 344 235.54 €  
Total : 456 974.84 €

**Le compte de gestion 2022 établi par le receveur municipal est approuvé.**

*Voté à l'unanimité*

#### **4 – AFFECTATION DES RESULTATS**

**Le Compte administratif présente un**

- excédent d'investissement de **344 235.54 Euros**
- excédent de fonctionnement de **112 739.30 Euros**

**Affectation des résultats :**

Excédent de fonctionnement 2022 :

**A la section d'investissement :**

Art 1068 excédent de fonctionnement capitalisé = **112 739.30 Euros**

Art 001 excédent d'investissement reporté = **344 235.54 Euros**

**Le Conseil Municipal**, après avoir constaté que la Section d'investissement du compte administratif 2022 de la commune présente un excédent de 344 235.54 € et la section de fonctionnement un excédent de 112 739.30 €, et compte tenu des restes à réaliser en dépenses de 65 000 €, décide d'affecter au compte 1068 le montant de 112 739.30 Euros au budget 2023.

*Voté à l'unanimité*

#### **5 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire soumet les demandes de subvention aux associations locales pour l'année 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Décide le versement des subventions suivantes aux associations locales :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Waltenheim sur Zorn 100.-
- Tennis Club 100.-
- Association Sport Culture et Loisirs 100.-
- Association « Cheval mon ami » 100.-
- Association pour la Pêche et la Protection du milieu aquatique de Waltenheim sur Zorn et Mommenheim 100.-
- Association des Producteurs de fruits de Schwindratzheim Waltenheim sur Zorn et Environs 100.-
- Club des Aînés de Waltenheim sur Zorn 100.-
- Association des Parents d'Elèves « Mon ami Pierrot » 100.-
- Association des Arboriculteurs et Bouilleurs de Crus de Waltenheim sur Zorn 100.-

#### **6 – DEMANDE DE SUBVENTION**

La Commune a été saisie de plusieurs demandes de subventions :

- La Hochfeldoise
- Une Rose un Espoir Secteur du Pays de la Zorn

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, :**

- **Décide** de donner une suite favorable à ces demandes et d'attribuer \* 100 € à la Hochfeldoise

\* de prendre en charge le prix des roses limité à 100 €uros maximum à l'Association Une Rose, Un espoir Secteur du Pays de la Zorn pour l'année 2023,  
- **prévoit** les crédits nécessaires au Budget Primitif 2023  
Voté à l'unanimité

## **7 – RENOUELEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE**

**Vu** l'article R 133-3 du Code Rural

**Vu** le procès-verbal d'installation du Bureau de l'Association Foncière pour une durée de 6 ans en date du 19 mai 2016

**Vu** l'expiration du mandat des membres

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2016 relatif aux statuts de l'Association Foncière de Remembrement de WALTENHEIM SUR ZORN

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose :**

- comme membres titulaires : BUCHI Alfred, THOREL Pierre, DOTT Georges
- comme membres suppléants : M. WEISS Lucien et M. SCHEHRER Alfred

*Voté à l'unanimité*

## **8 – CONTROLE DES APPAREILS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide**

- De faire réaliser le contrôle des appareils de lutte contre l'incendie par le SDEA selon offre du 20.02.2023 pour un montant total de 1 100 € environ TTC

## **9 – ACHAT DE TERRAIN**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition pour l'achat d'une partie de la parcelle appartenant à Monsieur Jean-Georges LIENHARD et Madame Marlène LIENHARD cadastrée Section 01 parcelle n° 65 de 1.50 are située au lieu-dit « In der Halten » pour pouvoir établir un passage pour rejoindre le cimetière communal.

Suite à la rencontre avec les propriétaires et l'Etablissement Foncier Public, une promesse de vente a été signée le 06 mars 2023 et un accord a été trouvé pour l'achat de la parcelle au prix de 450 €uros l'are.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **CHARGE** le maire de procéder à l'achat de cette parcelle
- **CHARGE** le Maire de procéder à toutes opérations administratives
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier

*Voté à l'unanimité*

## **10 – DIVERS - INFORMATIONS DONNEES**

- Information résultat recensement : merci à toute la population
- Nettoyage de printemps : 25 mars 2023
- Rénovation orgue : les travaux ont commencé : orgue démonté, traitement ver à bois fait

- Eclairage public : rue principale, rue des prés, rue du moulin, rue des Noyers  
Devis demandé à SOBECA pour mise en Led
- Convocation pour inondation : Maison 5, rue des Tilleuls convocation expert
- Objet trouvé : chargeur fusil de chasse
- Territoire Communauté de Communes du Pays de la Zorn – PETR Kochersberg
- Création d'une Communauté territoriale de santé : Travail coordonné pour prise en charge des personnes en besoin.

## Levée de séance à 22h30

Le Maire

KREBS Jeannot,

Les conseillers municipaux

Mme COPPA-HERTLING Elise

Mme MEYER Katia,

Les adjoints

M. HORNECKER Guy,

M. DUCHMANN Guillaume,

M. EBER Alain,

Mme GREGORUTTI Sylvie,

M. JACOB Fabien,

M. HEPP Jean-Denis,

M. ROECKEL Olivier

M. VALENTIN Vincent

M. BRANDSTETTER Albert,

M. SCHEHRER Matthieu,

M. VOGT Marc

M. WALTER Daniel